

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0800 du 23/11/2017

Arrêté du 29 septembre 2017

PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE
GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,
AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018.

Date d'application : 01/01/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2018..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspectrice des Finances publiques dont le nom suit, est nommée inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, et affectée en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

| Prénom | Nom | N° DGFIP | Ancienne affectation | Nouvelle affectation | Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet |
|--------|-----------|----------|---|---|--|
| CAROLE | BONFILLON | 865719 | EN POSITION NORMALE D'ACTIVITÉ AUPRÈS DE L'AGENCE POUR L'INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT (AIFE) | EN POSITION NORMALE D'ACTIVITÉ AUPRÈS DE L'AGENCE POUR L'INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT (AIFE) | IDIV FIP CL NORM 01 01/01/2018 01/01/2018 |

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 29/09/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

| | |
|--|----------------|
| BOFiP Direction générale des Finances publiques | ISSN 2268-0756 |
| Directeur de publication : Bruno Parent | |